

COMMISSION LOCALE
DE DEVELOPPEMENT RURAL
P-V de la réunion du 21 novembre 2016

Présents : M. Ph. DODRIMONT, Président ;
MM. R. PARMENTIER, Ph. MATHIEU, M. BARTHOLOME, G. GROLET,
Mme C. BONESIRE, R. HENRY, membres effectifs;
MM. D. COUVREUR, F. TIRIONS, membres suppléants;
Mme M. VANNI, agent de développement (GREOVA);
Mme V. BARTHOLOME, secrétaire.

Excusés : MM. A. HOCQUET, P. CARPENTIER, E. PREUD'HOMME, A. PEREY

Début de la séance à 20h10.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2016

Le PV est approuvé.

2) Etat d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux

L'état d'avancement de la Maison de village et de services à Nonceveux est présenté aux membres notamment au travers de photographies de cette dernière. Malgré les difficultés rencontrées avec l'entrepreneur, les travaux se poursuivent. Les châssis ont été commandés et devraient être posés avant la fin de l'année 2016. Le carrelage devrait également être placé dans le courant du mois de décembre. Une fois le gros œuvre fermé, il sera possible pour l'entrepreneur de poursuivre les travaux quel que soit les conditions climatiques.

Suite à une interrogation d'un membre concernant le financement des équipements intérieurs, il est rappelé que ces derniers ne faisaient pas partie du PCDR et que la Commune restera attentive aux appels à projets permettant l'acquisition de tables, chaises et autres aménagements nécessaires au bon fonctionnement de la Maison de village.

3) Test du plan de circulation du centre d'Aywaille- évaluation

Au départ, il s'agit d'égoutter le centre pour le relier au collecteur existant ; environ 200 ménages sont concernés. La SWDE doit également remplacer des conduites à cet endroit. La Commune souhaite profiter de l'opportunité pour réaménager le centre afin, d'une part, de diminuer la place accordée à la voiture et, d'autre part, d'augmenter l'attractivité du centre en créant davantage de zones de convivialité et d'espaces à disposition des piétons. C'est dans cette optique qu'un plan de mobilité a été élaboré et testé au cours d'une période d'essai allant de mai à octobre 2016. Une réunion d'évaluation a eu lieu en présence de la Direction des Routes du SPW, du TEC, de la Police et du Collège en tenant compte des remarques de la population. L'avis rendu était positif. Le TEC a émis des réserves liées notamment à la signalisation provisoire qui est sans cesse déplacée (malveillance) ce qui provoque des hésitations et parfois même abîme les bus (fenêtre brisée par un panneau dépassant sur la chaussée).

Pour assurer la poursuite de ce projet, un plan d'aménagement définitif du centre devra être réalisé en concertation avec les différents acteurs (Direction des Routes, citoyens, commerces, Horeca, TEC, Police...). La signalisation devra également être revue de manière à être fixe.

Suite à une rencontre entre la Commune et le TEC, il est envisagé de réfléchir au réaménagement des arrêts de bus dans le centre d'Aywaille afin de favoriser une certaine centralité des transports en commun à proximité de la gare et, par ailleurs, de diminuer les désagréments causés par les nombreux chargements et déchargements des usagers dans le centre.

La Commune a acquis un immeuble rue de Septroux, au coin « de la Percée Eloy » dans l'objectif d'en démolir une partie pour élargir le tournant et ainsi permettre le passage de bus notamment. Et ce, toujours dans l'optique d'une meilleure mobilité à Aywaille.

L'aménagement du centre d'Aywaille est un projet de longue haleine impliquant la coordination d'une multitude d'acteurs que sont la SPGE, l'AIDE, la SWDE, la Commune et autres impétrants. Il est par ailleurs envisagé de demander à la Région wallonne de consacrer l'enveloppe budgétaire prévue à l'aménagement de la national 633 (placement de ronds-points au niveau du Delhaize et au pied de la bretelle d'autoroute, sécurisation) au réaménagement du centre d'Aywaille considéré comme prioritaire. La Commune insiste toutefois sur l'importance du projet d'aménagement de l'Avenue de la Porallée mais estime que le centre nécessite une intervention prioritaire pour préserver l'activité des commerces et l'emploi qu'elle engendre dans le centre. Une réponse du Cabinet du Ministre Prévot est attendue pour le début du mois de décembre afin de savoir si l'enveloppe budgétaire pourra être destinée à l'aménagement du centre.

Un membre s'interroge quant à la date de fin du PCDR. Il lui est précisé qu'il se termine au mois de mars 2018. Les aménagements de convivialité prévus dans le centre pourraient faire l'objet d'une demande de convention en PCDR. Il importe donc de procéder à cette demande avant la fin de validité du PCDR.

Un autre membre évoque la possibilité de créer une rampe d'accès au parking de la gare en direction de Comblain-au-Pont afin d'éviter une densification de la circulation dans le centre. Cette possibilité est en cours de réflexion au niveau communal.

Quelques précisions sont demandées quant aux travaux qui ont lieu rue Mathieu Carpentier. Il est spécifié aux membres que le chantier est difficile et prend du temps. Toutefois, pendant la période hivernale, la voirie sera rouverte à la circulation.

4) Divers

- Prochaine CLDR : l'agent de développement du GREOVA propose aux membres d'organiser une réunion commune avec les membres de la CLDR de Sprimont afin d'aborder le sujet de la réforme des Maisons du Tourisme tout en encourageant la transcommunalité. Une dégustation de produits de terroirs leur sera proposée afin de renforcer le caractère convivial de la rencontre. Celle-ci se tiendra le **22 décembre 2016 à 20h00 à l'Administration communale de Sprimont.**
- Travaux prévus à la Maison du Tourisme OVA à Remouchamps : celle-ci sera déplacée pendant la durée des travaux à la bibliothèque de Remouchamps ou dans le centre d'Aywaille.
- Croix de Septroux : la Commune va procéder à l'élagage d'arbres à proximité de la Croix afin de la rendre plus visible. A l'initiative des habitants du village, le remplacement de l'éclairage sera effectué et la Croix sera illuminée pour les fêtes de fin d'année.
- Mesure 7.5 PwDR : une réponse est attendue au début du mois de décembre 2016.

Fin de la séance à 21h20.

Le Président,
Ph. DODRIMONT